



Équipier de Seconde Intervention en Unité Mobile

Référence Réglementaire : Code du travail R 4227-39 et APSAD RG

Objectifs :

- Être capable d'appréhender le risque incendie
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et porter les EPI
- Être capable de se coordonner avec d'autres équipes
- Être capable d'éteindre un incendie en croissance
- Être capable de reconnaître et de mettre en œuvre les extincteurs et/ou RIA et limiter la propagation

Public concerné :

- Personnel désigné

Prérequis :

- Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apport de connaissance
- Démonstration
- Mise à disposition extincteur et unité mobile
- Livret récapitulatif de formation

Modalités d'évaluation et sanction de la formation :

- Les acquis seront évalués lors de la mise en pratique sur des départs de feu simulés. En conditions réelles au sein de l'unité mobile.
- QCM
- Attestation de fin de formation

Consignes :

- Prendre connaissances des consignes de sécurité de l'établissement
- Recyclage tous les ans
- Le médecin du travail doit être informé des noms des membres de l'équipe (titulaires ou pressentis)

Nombre de participants :

- 4 à 10 stagiaires

Volume horaire :

- 07h00*

Lieu de formation :

- Votre entreprise

*Les durées sont données à titre indicatif, elles peuvent varier suivant l'intervention des stagiaires.

CONTENU DE LA FORMATION :

Présentation du groupe et des objectifs

La propagation et les phénomènes thermiques de l'incendie

Les risques de l'incendie et des effets sur l'homme

L'organisation de la seconde équipe d'intervention

Les différents moyens d'extinction :

- Les agents extincteurs et les classes de feu
- Extincteur à pression permanente et auxiliaire
- Robinet d'incendie armé (RIA)
- La mise en place des lances
- L'Appareil Respiratoire Isolant à Circuit Ouvert

Mise en pratique des extincteurs en unité mobile et en extérieur :

- Mise en place de l'A.R.I.C.O. (technique de progression, pratique sur feux, les consignes en espace clos et enfumée...)
- Feux sécurisés
- Mise en pratique par chaque stagiaire d'un extincteur à pression permanente, auxiliaire, RIA et les lances
- Visite du site

Évaluation des stagiaires sur leur mise en pratique des moyens d'extinctions et l'évolution sous appareil respiratoire, par le formateur lors du passage dans l'unité mobile de formation incendie et en extérieur

QCM (10 Questions)

Bilan de formation et remise des avis de fin de stage individuels par le formateur.

